



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 114641

Texte de la question

M. Louis Cosyns appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le dépistage de l'autisme. Alors qu'aux États-Unis, une loi a été adoptée le 7 décembre dernier, visant à la mise en place de diagnostics et de prises en charge précoces de la maladie dans les 50 Etats, la France reste en retrait en matière de dépistage et de prise en charge de l'autisme. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il envisage de mettre en oeuvre afin de renforcer l'information des familles sur cette maladie.

Données clés

Auteur : [M. Louis Cosyns](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114641

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13522